



Bastia
CITÀ DI CULTURA

DEMANDE D'ADMISSION EN PERISCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

CANTINE - GARDERIE

ECOLE : Maternelle Élémentaire

Cadre réservé à l'Administration

Dossier instruit par :	Pour la cantine et la garderie, l'admission se fait dans la limite des places disponibles. En cas de limitation de la capacité, après étude, le service déterminera les prioritaires. Attention : Ce document n'a pas valeur d'inscription. Elle sera délivrée après étude de votre demande. Vous devrez la transmettre à l'école le jour de la rentrée. Veillez à la conserver. Tout changement de situation ultérieur à l'inscription doit être justifié par la remise de nouvelles pièces (certificat médical, quittance EDF, attestation employeur, jugement de divorce ...).
Date de dépôt :	

Les dossiers d'inscriptions incomplets ne seront pas pris en compte

1^{er} Enfant : Nom : Prénom : Niveau :

➤ **Inscription Garderie** : OUI NON

Présence du matin (07h45 – 8h30) : lundi mardi jeudi vendredi

Présence du midi (maternelle uniquement) (Jusqu'à 12h15) : lundi mardi jeudi vendredi

Présence du soir (jusqu'à 18h15) : lundi mardi jeudi vendredi

➤ **Inscription Restauration** : OUI NON

Régime sans porc : oui non **Présence** : lundi mardi jeudi vendredi

2^e Enfant : Nom : Prénom : Niveau :

➤ **Inscription Garderie** : OUI NON

Présence du matin (07h45 – 8h30) : lundi mardi jeudi vendredi

Présence du midi (maternelle uniquement) (Jusqu'à 12h15) : lundi mardi jeudi vendredi

Présence du soir (jusqu'à 18h15) : lundi mardi jeudi vendredi

➤ **Inscription Restauration** : OUI NON

Régime sans porc : oui non **Présence** : lundi mardi jeudi vendredi

3^e Enfant : Nom : Prénom : Niveau :

➤ **Inscription Garderie** : OUI NON

Présence du matin (07h45 – 8h30) : lundi mardi jeudi vendredi

Présence du midi (maternelle uniquement) (Jusqu'à 12h15) : lundi mardi jeudi vendredi

Présence du soir (jusqu'à 18h15) : lundi mardi jeudi vendredi

➤ **Inscription Restauration** : OUI NON

Régime sans porc : oui non **Présence** : lundi mardi jeudi vendredi

Responsable légal 1 (à compléter dans son intégralité)

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Né(e) le :

Situation familiale :

Adresse :

.....

Ville : Code postal :

Tél fixe : Mob :

Email :@.....

Profession :

Adresse professionnelle :

..... Tél professionnel :

Responsable légal 2 (à compléter dans son intégralité)

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Né(e) le :

Situation familiale :

Adresse :

.....

Ville : Code postal :

Tél fixe : Mob :

Email :@.....

Profession :

Adresse professionnelle :

..... Tél professionnel :

Nom du responsable allocataire C.A.F :

N° allocataire:

Régime allocataire :

Je souhaite demander une prise en charge partielle de mes frais de cantines auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Bastia

Autres personnes à contacter (parents, voisins, amis...) , **noms, coordonnées, tél,**
liens :

Les frais de cantine seront acquittés par : le responsable légal 1 le responsable légal 2
Les frais de garderie seront acquittés par : le responsable légal 1 le responsable légal 2

Votre (vos) enfant(s) :

bénéficie(nt) t-il(s) d'un AVSI durant le temps scolaire : Oui Non

Votre (vos) enfant(s) présente(nt) t-il(s) :

- Des ALLERGIES ALIMENTAIRES : Oui Non AUTRES PATHOLOGIES (Asthmes, diabète...) Oui Non

Ces allergies alimentaires ou autres pathologies doivent obligatoirement être signalées.

Elles feront l'objet d'un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé), élaboré en présence du médecin attaché à la Ville de Bastia. Sans PAI, l'accueil en cantine ne pourra se faire. Vous devrez retourner, à la Direction de l'Education, « le protocole de soins d'urgence » qui vous sera remis au moment de votre inscription **dûment** renseigné par votre médecin. Une réunion sera alors organisée avec le médecin de la Ville, l'équipe d'encadrement, le responsable administratif et vous-même pour élaborer et signer un P.A.I qui définira les conditions d'accueil de votre enfant.

Attention. Si un problème médical survient en cours d'année, l'accueil de votre enfant aux activités périscolaires sera suspendu jusqu'à la l'élaboration et la signature d'un P.A.I.

Je m'engage à signaler les modifications intervenant au cours de l'année scolaire (avec justificatif).

J'autorise la Direction de l'éducation et de la vie scolaire à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident (médecin, transport à l'hôpital).

- J'autorise les services municipaux à utiliser mes coordonnées pour me communiquer des informations concernant le temps périscolaire
Et/ou diverses manifestations organisées par la Ville : oui non
- J'accepte que mes enfants soient filmés et/ou photographiés pendant le temps périscolaire dans le cadre de reportages autorisés par la ville de Bastia : oui non
- Les vaccinations de mon enfant sont-elles à jour : oui non

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement des restaurants et garderies scolaires.

Pièces obligatoires à fournir : attestation d'assurance scolaire. Justificatif d'activité des deux parents (uniquement pour la garderie) – justificatif de domicile (Edf, eau, bail) en cas de changement d'adresse – jugement de divorce - attestation CAF ou autres – attestation d'assurance scolaire.

Date

Signature